



Collège privé Bobée – Enseignement Catholique –  
29 rue Bellanger 76190 YVETOT

Tél : 02-35-56-96-07 \_ Fax : 02-35-56-46-88 \_ Courriel : ce.0761338s@ac-rouen.fr

Site internet : <https://www.collegeprivébobee.fr>

## Lettre d'informations

Le 08-01-2024



Comme vous le savez la période écoulée a été riche en événements : le pèlerinage de deux jours au Mont-Saint-Michel pour les 70 élèves qui sont sur le chemin de la profession de Foi ; les remises de tenues aux élèves des sections sportives Equitation, Tennis et Football ; la remise des chasubles aux 21 élèves de 4<sup>e</sup> qui reçoivent une formation pour être Cadets de la Sécurité Civile ; le remise des diplômes IPCS (informations préventives aux comportements qui sauvent ) à nos 250 élèves de 4<sup>e</sup> en présence de notre Archevêque Mgr Dominique LEBRUN, des autorités du SDIS76, de la gendarmerie, de notre conseiller départemental ; les Visio (de deux classes de 3<sup>e</sup>) favorisant les échanges en langue Anglaise sur la thématique de l'environnement et de la Fraternité entre les peuples avec un établissement étranger (1 par trimestre) qui participe lui aussi à l'action « Planet Fraternity de l'OIEC (Organisme International de l'Enseignement Catholique) » ; la Visio avec un chercheur de Tara Ocean sur l'étude des microplastiques en lien avec le travail en classe d'une classe de 4<sup>e</sup> ; la remise des diplômes du brevet (97.4% de réussite dont 45 % avec une moyenne entre 14 et 16/20) ; le cross des 260 élèves de 6<sup>e</sup> ; les animations avec un nutritionniste, un médecin et une infirmière sur la nutrition avec une thématique autour du petit déjeuner ; la venue in situ de l'Opéra de Rouen sur une journée dans notre auditorium pour tous les 6<sup>e</sup> ; le forum de l'orientation pour nos 240 élèves de 3<sup>e</sup> ; des temps de rencontres parents/professeurs ; une passation entre le collège Bobée et le lycée Jean XXIII pour échanger sur les choix d'orientation et se projeter vers le post 3<sup>e</sup> ; la sensibilisation et la mise en place d'actions pour soutenir les personnes qui souffrent de précarité ; une journée dédié aux troubles DYS ; le premier brevet blanc ; les premières sessions de formation de l'année au PSC1 ; la Célébration de l'Avent pour nos 1000 élèves ; et bien d'autres moments pédagogiques, de découvertes et de joie (séjour pédagogique à l'étranger pour deux classes de 3<sup>e</sup>, visite de musées, opéra ...) favorisant le développement des compétences, l'épanouissement personnel dans le respect de son Prochain.

Vous pouvez consulter les articles de presse et moult informations sur notre site internet : <https://www.collegeprivébobee.fr/>

Le début de cette nouvelle année 2024 sera marquée par la proposition de suivre la formation PSC1 (sur le temps scolaire ou sur les vacances scolaires) ; 4 pièces de théâtre seront jouées dans notre auditorium pour tous les élèves du collège ; la remise des certifications du DeutschSprachdiplom ; l'expérimentation d'un contact avec l'ISS station spatiale dans le cadre d'un projet de technologie ; la rencontre de nos élèves de 3<sup>e</sup> de Mme Frania Eisenbach Haverland qui a survécu au camp d'Auschwitz ; la période de stage d'observation en entreprise des élèves de 3<sup>e</sup> ; les rencontres parents 3<sup>e</sup> /professeurs sur la semaine de pré-orientation pour faire un point sur l'orientation post collège ; dès fin février, une reprise forte des séjours pédagogiques et sportifs (Alpes, Angleterre, Espagne, Bruxelles, ...) ; la préparation aux épreuves Anglaise du Cambridge Exam ; les temps forts Pastoraux (à Blaru, à Lisieux, à Mesnières en Bray, à Saint Martin de Booscherville) ... et nous espérons la victoire pour nos élèves qui se sont qualifiés pour se déplacer et participer à la finale du championnat de France de Run & Bike qui se déroulera en mars prochain en Corse.

Notre collège a ouvert depuis la rentrée de septembre 2022, un dispositif ULIS.

De plus, après l'ouverture depuis la rentrée de septembre 2022 de l'option « Section Equitation » dont bénéficie 15 élèves en 6<sup>e</sup> et autant en 5<sup>e</sup>, notre collège ouvrira à la rentrée de septembre 2024 cette section sportive Equitation en classe de 4<sup>e</sup>. Cette section vient compléter les propositions du collège sur le plan sportif avec le Football et le Tennis mais aussi notre dynamique Association sportive qui propose ses activités sur la pause méridienne et le mercredi après-midi.

Pour rappel, le soutien scolaire se poursuit (jusque mi-juin) :

- Chaque mercredi matin de 09h00 à 11h00 pour les élèves de 6<sup>e</sup> (à 09h00 Mathématiques et à 10h00 Français) ; et pour les élèves de 5<sup>e</sup> (à 09h00 Français et à 10h00 Mathématiques).
- Chaque vendredi de 12h10 à 12h55 en Français pour les élèves 4<sup>e</sup> et chaque lundi de 12h10 à 12h55 en Français pour les 3<sup>e</sup>. Rendez-vous devant l'accueil du collège.
- Le soutien de Mathématiques en 4<sup>e</sup> a lieu le lundi en semaine A de 12h30 à 13h15, et le mardi en semaine B au même horaire. Rendez-vous devant l'accueil du collège. Le soutien de Mathématiques pour les 3<sup>e</sup> se fait sur demande exprimée auprès du professeur de la classe ou sur sa sollicitation.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez et qui nous permet d'avancer, ensemble, pour vos enfants, afin qu'ils deviennent les futurs adultes capables à leur tour de guider leurs Prochains.

« Ne nous laissons pas de faire le bien, car le moment venu, nous récolterons » (Gal 6, 9)

Fraternellement,

Olivier CHAPUT, Chef d'établissement du collège Bobée

### ① Orientations :

#### ↳ Pour les classes de 3<sup>èmes</sup> :

- Un **conseil de pré-orientation** sera mis en place **entre le lundi 22 et le vendredi 26 janvier 2023**.

Ce conseil permettra de faire un bilan afin de compléter ensemble (élève, parents, professeur principal et direction) la **fiche navette d'orientation**. Vous recevrez cette fiche dans la semaine du 08 janvier.

Lundi 22 janvier de 08h00 à 12h00	: <b>3 H</b>
Lundi 22 janvier à partir de 13h30	: <b>3 E</b>
Mardi 23 janvier de 8h00 à 12h00	: <b>3 C</b>
Mardi 23 janvier à partir de 13h30	: <b>3 A</b>
Mercredi 24 janvier de 08h00 à 12h00	: <b>3 F</b>
Jeudi 25 janvier de 08h00 à 12h00	: <b>3 G</b>
Vendredi 26 janvier de 8h00 à 12h00	: <b>3 D</b>
Vendredi 26 janvier à partir de 13h30	: <b>3 B</b>

**Réception de tous les élèves et de leurs parents sur rendez-vous pris au préalable auprès du professeur principal.**

- Brevet blanc n°2 (Le collège Bobée mets en place 3 brevets blancs sur l'année) :

Jeudi 01<sup>er</sup> et vendredi 02 février 2024 : Brevet blanc n°2.

☑ Par décision rectorale, le **D.N.B. se déroulera dans notre collège le lundi 01<sup>er</sup> et mardi 02 juillet 2024**.

**Rappel : une pièce d'identité en cours de validité (la carte d'identité nationale ou le passeport) est obligatoire.**

☑ A l'issue de leur dernière épreuve du brevet, le mardi 02 juillet (à 14h30), les résultats d'affectation post-3<sup>e</sup> dans l'enseignement public seront communiqués aux élèves de 3<sup>ième</sup>, ainsi que les certificats de radiation pour finaliser l'inscription dans les lycées. *Voir aussi en page suivante.*

De plus, les élèves rendront les livres qu'ils avaient conservés pour réviser le brevet. La caution sera restituée par virement sur le compte bancaire des familles. Un livre dégradé ou non rendu le 02 juillet, sera facturé 20 €.

• Rappels :

↳ Séquence d'observation en entreprise des élèves de troisième la semaine **du lundi 05 au vendredi 09 février 2024 inclus.**

**La convention de stage doit nous être adressée pour signature au plus tard le lundi 15 janvier 2024.**

A l'issue de ce stage, les délégués de chaque classe de 3<sup>e</sup> récupèrent les rapports et les remettent à M. Loïc POHON à l'auditorium à 10h00 le **mardi 12 mars 2024**. Toutefois, les élèves de **3G et 3H** les remettront pour le **lundi 11 mars** en raison de leur voyage en Angleterre du mardi 12 au vendredi 15 mars inclus.

En septembre 2023, un temps dédié d'une heure à l'auditorium avait permis d'expliquer et de remettre un dossier aux élèves avec les consignes permettant de réaliser ce rapport de stage. Ce rapport sera évalué, noté (par une dizaine de tuteurs de divers secteurs d'activités qui ont reçus des élèves dans le cadre des stages) et les meilleurs (2 par classe) seront récompensés lors d'une remise de prix qui se déroulera le mercredi 12 juin. La qualité de ce rapport entre également en compte pour la validation des compétences du LSU pour l'obtention du brevet des collèges.

↳ Epreuve EPI :

Vos enfants ont reçu en octobre une fiche guide explicative au sujet de l'épreuve oral EPI.

Cette fiche donne des informations sur les EPI qui peuvent être choisis et liste aussi les attentes du jury.

Cette épreuve qui se déroule à l'oral pendant un quart d'heure est notée sur **100 points**.

Elle est donc très importante pour l'obtention du brevet et nous souhaitons à tous nos élèves une belle mention.

**Cette épreuve se déroulera le mercredi 05 juin 2024.**

De ce fait, cette **journée du 05 juin sera banalisée pour l'ensemble des élèves du collège** afin que cette épreuve se déroule pour le mieux.

Votre enfant recevra fin mai une convocation spécifique à cette épreuve orale EPI.

Dans le cadre de la préparation à cette épreuve, un oral blanc sera vécu par tous les élèves dans le troisième trimestre.

↳ Inscription en établissement scolaire « post 3<sup>e</sup> » :

► Fin avril-début mai 2024, le rectorat nous adressera le document intitulé « fiche de vœux d'affectation, AFFELNET » qui permettra d'indiquer **vos vœux pour choisir un établissement scolaire ainsi que la voie de formation pour votre enfant à la rentrée prochaine.** Nous vous le communiquerons dès réception. Ce document est indispensable et sera à remplir par vos soins avec précision.

Si vous désirez que votre enfant soit dans un établissement privé de **l'Enseignement Catholique** à la rentrée prochaine, alors vous devrez indiquer sur ce document cet établissement en **vœu n°1.**

Le rectorat nous informe qu'il est probable, dès cette année, que le document soit dématérialisé. Nous restons vigilant sur cette information non confirmée à ce jour. Sans information de notre part, la transmission des vœux se fera, comme les années passées, uniquement via un document papier courant mai 2024.

► De plus, nous vous rappelons, dans le cas où vous désirez inscrire votre enfant dans un **établissement privé** de l'enseignement catholique pour la rentrée 2024, qu'il faut, **dès à présent, et obligatoirement, prendre contact,** en vue d'un rendez-vous avec le chef d'établissement concerné.

Les inscriptions au [lycée Jean XXIII d'Yvetot](#) sont ouvertes depuis fin novembre 2023.

Attention : Les élèves de Bobée ne sont pas inscrits automatiquement au lycée Jean XXIII (une inscription tardive de votre part pourrait mettre votre enfant sur liste d'attente). Afin d'obtenir un rendez-vous, vous devez sans tarder candidater sur le site internet du lycée.

► **Dérogation scolaire (uniquement dans le cas d'un établissement scolaire public) :**

Même si la carte scolaire s'est assouplie, des demandes de dérogation restent à établir si un élève souhaite être inscrit dans un autre établissement public que celui de son secteur. L'établissement public est déterminé en fonction du domicile du responsable légal de l'élève.

**Le cas échéant, si vous désirez une dérogation, vous devrez le signaler via un mail (obligatoirement par ce biais) à M. Loïc POHON entre le 13 et le 24 mai 2024.**

► Dans tous les cas, la fiche navette et notre échange lors du conseil de pré-orientation (semaine du 22 janvier 2024) permettront d'apporter un éclairage sur votre vœu en faisant un point sur les notes et appréciations de votre enfant.

Pour information supplémentaire :

Chaque élève appartient à une zone géographique en **fonction de l'adresse du responsable légal** qui le rattache à son collège de secteur puis à son ou ses lycées(s) de secteur.

**Pour définir le collège de secteur d'une famille**, en fonction de son adresse, vous pouvez vous connecter sur le site du département de la Seine-Maritime :

<https://www.seinemaritime.fr/mon-quotidien/colleges/trouver-mon-college.html>

(Renseigner les rubriques en bas de page)

Une fois le collège de secteur défini, le rattachement au(x) lycée(s) de secteur correspondant(s) se fait automatiquement en lien avec les éléments de sectorisation ci-après.

**La sectorisation ne concerne pas l'affectation :**

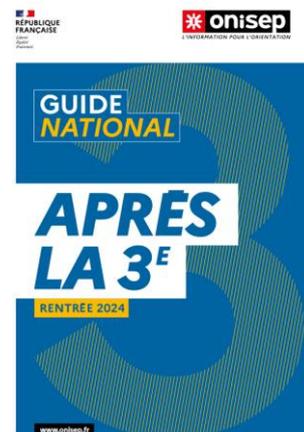
- en voie professionnelle ;
- en seconde GT gestion en « vœu spécifique » des enseignements optionnels :
  - création et culture design,
  - écologie, agronomie, territoire et développement durable,
  - culture et pratique de la danse / ou de la musique,
  - sciences et technologies de l'hôtellerie-restauration.
- sections européennes (**sauf pour les sections européennes anglais – sectorisation maintenue**);
- sections binationales (ABIBAC - BACHIBAC);
- section internationale britannique (la section Option Internationale du Baccalauréat du lycée Gustave Flaubert à Rouen devient Baccalauréat Français International).

Vous pouvez consulter les langues vivantes et enseignements optionnels proposés dans chaque établissement sur le site des établissements ou sur le site de l'ONISEP : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

► Vous pouvez consulter sur le site de l'**Onisep.fr** les dates des journées portes ouvertes et des mini stages ou bien en contactant directement l'établissement que vous désirez.

► Le guide ONISEP après la 3<sup>e</sup> (rentrée 2024) est disponible sur le site Onisep.fr à l'URL suivante (et aussi sur le site internet du collège à l'onglet Orientation) :

<https://www.onisep.fr/orientation/le-college/apres-la-3-telechargez-le-guide-gratuit>



De plus, comme vous le savez, les professeurs principaux et M. Loïc POHON assurent une continuité et un suivi dans le cadre de l'orientation.

M. POHON est adjoint de direction mais aussi responsable du B.D.I.O. (Bureau Documentation Information Orientation) de notre collège. Dans le cadre de ses interventions auprès des élèves, il fait passer des tests d'intérêts, les guide dans le choix des enseignements optionnels, répond aux diverses questions qu'ils se posent.



Votre enfant peut seul ou en votre présence, à votre domicile, poursuivre son **test d'intérêt et avoir des informations sur l'orientation, via le « logiciel GPO2 »** utilisé dans l'établissement en cliquant directement sur le logo « Esidoc » sur la page d'accueil de notre site internet ou via ecoledirecte. Voir en dernières pages de cette lettre d'informations la démarche à suivre à partir d'ecoledirecte. Un message à ce sujet avec les mêmes explications avait été diffusé sur ecoledirecte le 13/10/2023).

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le responsable de notre B.D.I.O. avec le courriel suivant : **bdio.bobee.yvetot@gmail.com**

Vous trouverez également des informations sur **notre site internet à la page (onglet) Orientation avec notamment un Padlet** comprenant les dates des journées portes ouvertes (*Padlet mis à jour au fur et mesure que nous recevons les informations des établissements*), le lien pour télécharger le guide Onisep, le lien reprenant les informations importantes diffusées lors de la soirée sur l'Orientation qui s'était déroulée dans notre auditorium le vendredi 01<sup>er</sup> décembre 2023, à l'URL suivante : <https://www.collegeprivebobee.fr/orientation>



L'orientation de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, des liens ONISEP, des informations sur la 4<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> EA (Enseignement Agricole), la Classes de 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers, des pistes d'aide aux projets, la procédure d'affectation en lycée public, le stage de 3<sup>ème</sup>..

<https://fr.padlet.com/informatiquebobeevyvetot/ou86sjyoc5f>



Les portes Ouvertes,  
les visites Virtuelles,  
les mini-stages en lycée...



Des liens vers des informations pour aider à choisir le lycée,...



<https://fr.padlet.com/informatiquebobeevyvetot/6j7zi4f432nw5ziz> <https://padlet.com/informatiquebobeevyvetot/zs7slbiwirhl0les>

### ↳ **BOURSE NATIONALE pour le Lycée :**

Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> collège sont concernés quelle que soit son orientation et quel que soit le lycée qu'il intégrera (public comme privé) et en fonction des ressources de la famille.

Nous restons dans l'attente de l'information officielle que nous devrions recevoir que dans le courant avril-mai 2024. Les sites du ministère de l'éducation nationale et de l'académie permettent de consulter le simulateur de bourse et de télécharger le dossier (quand il aura été actualisé et en ligne) :

<http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee>

## ↳ Pour les classes de 6<sup>ième</sup> :

**Vous pouvez noter dès maintenant qu'une réunion, à l'attention des familles, pour l'orientation en fin de 6<sup>ième</sup> se tiendra le vendredi 09 février 2024, à 18h00, à l'auditorium.**

Lors de cette réunion, nous présenterons les différentes possibilités offertes au sein de notre collège (Latin, Chinois, Allemand, Espagnol, classes de soutien à effectif allégé, classes à projet européen...).

Le matin du mardi 06 février à 09h00 à l'auditorium, tous les élèves de 6<sup>e</sup> auront déjà reçu une information sur les choix de la 2<sup>ième</sup> langue et du latin.

**Remarque :** Votre enfant devra **choisir une seconde langue pour son entrée en classe de 5<sup>ième</sup>.**

Vous indiquerez ce **choix sur la fiche navette** qui lui sera donnée courant janvier et qu'il devra remettre à son professeur principal, dès la semaine du **12 février** et au plus tard, celle **du 19 février 2024.**

L'enseignement du Latin débute également en classe de 5<sup>ième</sup>.

## ↳ Pour tous les élèves de 6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup> : Certification PIX des « connaissances numériques »



Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports met en place un service public en ligne gratuit ouvert à tous et appelé PIX pour évaluer et développer les compétences numériques. Afin que les connaissances numériques de votre enfant puissent être évaluées en vue de la certification **PIX**, chaque élève de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> doit répondre à un questionnaire dit « parcours d'évaluation ».

► Nous demandons que ce questionnaire soit réalisé par tous les élèves de 6<sup>e</sup> à 4<sup>e</sup>, à leur rythme, avant fin janvier 2024.

► **Les élèves de 3<sup>e</sup>, ont un questionnaire plus complet et doivent à la fin de celui-ci, vérifier que leur profil soit « certifiable », avant le 11 mars 2024 (retour des vacances d'hiver).**

Je rappelle l'importance de s'entraîner le plus souvent possible sur cette plateforme afin d'acquérir les connaissances et compétences dans le domaine de l'informatique. Sur cette plateforme en ligne « PIX », il y a des tutoriels en vidéo ... pour recevoir les explications nécessaires.

**Les élèves de 3<sup>e</sup> passeront obligatoirement la certification PIX au printemps.** Nous attendons davantage d'informations de la part du rectorat sur la période de passation. Tous les élèves doivent obtenir une attestation de niveau pour quitter le collège.

M. POHON a mis en place un Padlet qui donne des informations et la démarche à suivre, par niveau, pour faire ce questionnaire « PIX » :

<https://padlet.com/informatiquebobeevyvetot/we0ecmzbyduh>

## ② Vigipirate :



Le rectorat nous informe que le plan Vigipirate est maintenu au niveau "**sécurité renforcée - risque attentat**" sur l'ensemble du territoire.

Nous vous remercions pour votre vigilance.

Un exercice PPMS « attentat-intrusion » avait été mis en place le jeudi 12 octobre 2023.

Nous devons mettre en place un second exercice PPMS sur une autre thématique. Il se déroulera sur ce second trimestre (le jour et l'horaire ne sera pas transmis aux élèves avant l'exercice) sur la thématique d'un risque majeur (thème probable : un camion se renverse et déverse sur la chaussée à proximité immédiate du collège un produit hautement toxique par inhalation).

Le collège doit aussi faire 3 exercices incendie par an.

Le 3<sup>e</sup> exercice sera réalisé au printemps (sans prévenir les élèves, ni les adultes) avec un enfumage réalisé par les pompiers, dans un ou plusieurs bâtiments. Les cadets de sécurité civile seront informés au préalable et cet exercice fera partie intégrante de leur formation de 30 heures (sur leur année de 4<sup>e</sup>). Un kidnapping sera aussi mis en place le jour de cet exercice pour voir la réactivité des différents acteurs pour pointer les absents et ainsi faciliter le travail des secours.

### ③ Permanences de notre psychologue scolaire :

Jeudi 11 janvier 2024, mardi 23 janvier (après-midi), jeudi 01<sup>er</sup> février, jeudi 15 février, jeudi 14 mars (après-midi), jeudi 28 mars ...

### ④ Education à la santé et à la sécurité :

↳ Préparation à l'ASSR 1 & 2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) pour les élèves de 5<sup>ième</sup> & 3<sup>ième</sup> :

Chaque élève aura un temps de préparation à cette épreuve, encadré par les professeurs d'EPS avant les vacances d'hiver.

Afin de poursuivre cette préparation à la maison, vous pouvez accompagner votre enfant à partir du site de la sécurité routière : <http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr>

Ces épreuves se dérouleront dans notre auditorium avant les vacances de Pâques (nous restons dans l'attente de la circulaire du rectorat sur ce sujet)

Les élèves devront garder précieusement les attestations d'ASSR qui seront délivrées.

**L'ASSR2 est un document à présenter à l'auto-école pour passer le permis B. Le collège ne délivrera pas de duplicata.**

**Présentation générale de l'ASSR: La préparation aux attestations scolaires de sécurité routière (ASSR) de 1er niveau (en classe de 5<sup>ième</sup>) et de 2<sup>nd</sup> niveau (en classe de 3<sup>ième</sup>) puis l'épreuve permettant la délivrance de l'attestation se déroulera au collège.**

*Le permis « AM » (remplace le « brevet de sécurité routière » B.S.R. depuis le 19 janvier 2013) est constitué de l'ASSR de 1er niveau ou de 2nd niveau et de 7 heures de conduite (c'était 5 heures pour le B.S.R.).*

*Le permis AM est obligatoire pour conduire un cyclomoteur à partir de 14 ans.*

*L'ASSR de niveau 2 est obligatoire pour s'inscrire au permis de conduire.*

*La partie théorique du permis AM est constituée par l'ASSR de niveau 1 ou de niveau 2 (ou l'ASR), attestations relatives aux règles de sécurité routière. La partie pratique se déroule sous la forme de 7 heures de conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique sous le contrôle de professionnels (moniteurs d'auto-écoles...) agréés par les préfectures (Code de la route, R211-1).*

Cette partie pratique ne concerne que les élèves intéressés par la conduite d'un cyclomoteur ou d'un quadricycle léger à moteur. Elle n'est pas du ressort du ministère de l'Éducation nationale. L'inscription à cette préparation pratique constitue un acte privé au même titre, par exemple, que l'inscription aux cours de conduite automobile.

La possession de l'ASSR de niveau 2 (ou de l'ASR) est obligatoire pour pouvoir s'inscrire au permis de conduire. Cette disposition s'applique à toutes les personnes nées à compter du 01/01/1988 (Code de la route, R221-5). Il faut impérativement conserver les attestations en raison des obligations qui s'appliquent aux personnes nées après le 1<sup>er</sup> janvier 1988.

### ⑤ Evaluation en Langue Anglaise pour tous les élèves de 3<sup>ème</sup> :

**EV@LANG**  
TEST DE  
POSITIONNEMENT

Pour rappel, Ev@lang collège est un test de positionnement adaptatif en langues vivantes étrangères entièrement en ligne. Il permet d'évaluer les compétences des élèves en compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit et compétences linguistiques (grammaire et lexicale). La durée de passation totale du test (temps d'installation et de transition entre les épreuves compris) n'excède pas 50 minutes, soit une séance de cours.

Ce test de positionnement se déroulera sur une séance de cours d'anglais, en salle informatique, courant mars, en fonction des emplois du temps des classes de 3<sup>e</sup>.

Ev@lang ne remplace pas le Cambridge Exams.

Tous les élèves de 3<sup>e</sup> passeront un oral individuel en langue anglaise le jeudi 11 ou vendredi 12 janvier 2024 (planning affiché en classe) à l'auditorium sur la thématique « Job dating ».



### ⑥ Pastorale :

→ Une action pour le Secours Catholique, visant à collecter des denrées, produits d'entretien, a été mise en place au sein du collège auprès de nos élèves des classes de 6<sup>ème</sup> et une action pour l'association SHMA auprès des élèves de de 4<sup>ème</sup>.



→ Une Célébration de l'Avent, pour l'ensemble de notre collège, à l'Eglise Saint Pierre d'Yvetot, a eu lieu le mardi 19 décembre 2023.



### Collecte en faveur du Secours catholique au collège Bobée

#### Yvetot

Tradition bien établie au sein du collège Bobée, chaque période de Noël donne lieu à une collecte organisée au niveau des classes de 6<sup>e</sup> sous la houlette de Véronique Berland, adjointe en pastorale du collège, au bénéfice du Secours Catholique local.

Vendredi 22 décembre, ce sont donc plusieurs dizaines de kilos de produits de première nécessité, conserves et produits d'hygiène qui ont été remis, au nom de l'ensemble des classes de 6<sup>e</sup>, par la classe de 6<sup>e</sup> E à Philippe Hardouin, le président venu accompagné de nombreux béné-

voles de l'association solidaire yvetotaise. "Vous avez fait preuve cette année de plus de générosité que les années passées. C'est bien, même si c'est triste de dire ce mot car cela rappelle qu'il y a des gens dans le besoin, triste que cela existe mais le monde est ainsi fait. Espérons qu'un jour ces collectes ne soient plus d'actualité. Merci pour eux et bravo pour votre geste" a insisté Olivier Chaput, directeur de l'établissement avant de laisser la parole à Philippe Hardouin qui a sincèrement remercié les collégiens pour leur geste.



La classe de 6<sup>e</sup> E s'est fait la porte-parole des camarades des classes de 6<sup>e</sup> pour remettre au Secours catholique leur collecte

→ Des membres des restaurants du cœur viendront à la rencontre de nos élèves de 5<sup>ème</sup>, à l'auditorium, pendant le temps du Carême.

Une collecte de denrées sera également mise en place auprès des élèves de 5<sup>e</sup> puis déposée par des élèves délégués des classes à l'association sise à Yvetot.



## Rencontre avec frère Paul-Adrien, prêtre, moine et Youtubeur

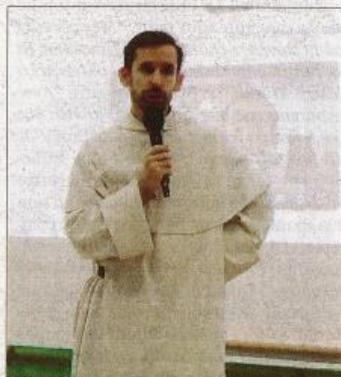
### Yvetot

Le frère dominicain Paul-Adrien d'Hardemare a lancé fin 2019 sa propre chaîne YouTube prouvant que la vie monastique n'était pas incompatible avec la modernité. De passage dans le diocèse, ce prêtre catholique, moine dominicain, mais aussi Youtubeur, a rencontré les élèves de 3<sup>e</sup> du collège Bobée.

Issu d'une famille catholique pratiquante et après une adolescence où il s'est quelque peu éloigné de la religion, frère Paul-Adrien de son vrai nom Paul Adrien d'Hardemare décide à 21 ans de tout laisser pour embrasser la vie monastique "J'ai découpé ma carte de crédit et quitté ma petite amie, qui, je l'avoue, dans un premier temps, l'a plutôt mal pris". Ordonné prêtre en juin 2014, il devient aumônier scolaire et professeur de mathématiques à Lyon. En 2019, après une période de prédication itinérante où il aura le sentiment "de ne pouvoir répondre à toutes les demandes et de faire des déçus", il demande à arrêter d'être prof et lance sa chaîne YouTube *L'amour vaincra*. Une chaîne qui, au fil du temps, est devenue une référence avec plus de 300 000 abonnés. "J'ai eu l'impression d'un vaste malentendu puisque tout est parti d'une simple publication vidéo vue plus de 2 000 fois. Je me suis alors dit qu'on ratait quelque chose et qu'il fallait aller sur les réseaux sociaux. J'ai lancé ma chaîne un peu par hasard et ça a bien marché, mes supérieurs

*m'ont demandé de continuer et aujourd'hui cela fait partie de mes missions officielles".*

Présent non seulement sur YouTube, mais aussi sur TikTok et Instagram avec 70 000 abonnés ou encore Discord ou Spotify, frère Paul-Adrien reconnaît sa volonté de se tourner vers les jeunes entre 18 et 35 ans "qui n'ont jamais entendu parler de Dieu et qui s'en sont détournés", leur faire découvrir la religion catholique sans l'obligation d'entrer dans une église et, à ce titre, il continue d'aller au-devant de cette jeunesse en traversant la France dans son van.



Sur sa chaîne YouTube, frère Paul-Adrien aborde, entre autres, les thèmes de la vie

→ Le mardi 19 décembre, notre **Archevêque Mgr Dominique LEBRUN** est venu dans notre auditorium remettre aux 250 élèves de 4<sup>e</sup>, le diplôme de l'IPCS (Information Préventive aux Comportements qui Sauvent) dont ils avaient tous suivi une formation spécifique en novembre par des autorités de la sécurité civile et des pompiers. Cette formation IPCS est réalisée depuis cette année 2023-2024 dans seulement 5 établissements de l'Enseignement Catholique de la Seine Maritime. Une convention inhérente à cette formation avait été signée avec les diocèses, l'Archevêché et le SDIS76 au printemps dernier.

→ **Vendredi 12 janvier à 18h00** à la salle de la Source (à côté du collège) : Les élèves qui recevront le Sacrement de la Confirmation auront leur rencontre mensuelle. La prochaine sera le 16 février au même horaire et au même lieu.

→ **Samedi 17 février 2024 (1<sup>er</sup> WE de Carême)** à l'église Saint-Pierre d'Yvetot, 8 élèves recevront l'appel décisif (étape qui précède le Sacrement du Baptême). Cette étape permet d'accueillir la demande des jeunes en présence des parents et de l'assemblée paroissiale. Les élèves recevront le Sacrement du Baptême le 31 mars 2024, jour de Pâques, à l'Église d'Yvetot.

→ Tous les élèves de 4<sup>ème</sup> ont pu rencontrer à l'auditorium le mardi 19 décembre, frère Paul-Adrien d'HARDEMARE, prêtre, moine et youtubeur.

<https://www.youtube.com/@frerePaulAdrien>



## Les diplômes IPCS remis en présence de Monseigneur Lebrun

### Yvetot

Aider et porter secours font partie des valeurs profondes du collège Bobée et, à ce titre, l'établissement forme chaque année 80 élèves à la formation PSC1 et une vingtaine d'élèves volontaires s'engagent dans le cursus des cadets de la sécurité civile. Dans le cadre d'une convention signée entre les différents diocèses seinomarsins, le département et les autorités du SDIS76, 250 élèves de 4<sup>e</sup> du collège Bobée ont suivi les 13, 16 et 17 novembre une formation IPCS (Information préventive aux comportements qui sauvent), de 2 heures,

encadrés par des personnes de la sécurité civile. Le collège yvetotais devenant ainsi le premier collège catholique privé à proposer cette formation à ses élèves.

Une remise officielle du diplôme d'assistant de sécurité validant cette formation s'est tenue mardi 19 décembre, en présence des autorités du SDIS76, de la gendarmerie, du conseiller départemental Didier Terrier, du directeur diocésain M. De Baucoudrey et de Monseigneur Lebrun, archevêque qui ont, tour à tour, félicité les élèves pour leur engagement.



L'ensemble des élèves diplômés ont été mis à l'honneur lors d'une cérémonie officielle présidée par Monseigneur Lebrun, archevêque

→ Le **mercredi 10 avril** 2024 et **jeudi 11 avril**, aura lieu le 2<sup>ème</sup> temps fort de préparation à la Profession de Foi, lors d'une retraite à Blaru à la Communauté des sœurs Bénédictines. Le 1<sup>er</sup> temps fort a été vécu par vos enfants lors de la traversée de la baie du Mont Saint-Michel en octobre dernier.

Un document spécifique à cette retraite sera distribué prochainement aux élèves concernés afin que vous puissiez recevoir de plus amples détails.

→ Le **vendredi 19 avril** 2024 (*à confirmer*), se déroulera à Mesnières-en-Bray, un temps fort qui regroupera les élèves sur le chemin du Sacrement du Baptême (pour Pâques 2025), du Sacrement de la Confirmation mais aussi les élèves de 4<sup>e</sup> volontaires. Père Savarin accompagnera ce temps fort (*à confirmer*).

Un document spécifique sur cette journée sera distribué prochainement aux élèves afin que vous puissiez recevoir de plus amples détails.

→ La **Célébration des Cendres** qui sera aussi celle de notre Communauté Educative, aura lieu le **mercredi 14 février 2024 à 10h30 à l'Eglise d'Yvetot**. Lors de cette Célébration, la présence des élèves qui se préparent à la Profession de Foi est indispensable ainsi que ceux qui se préparent à recevoir le Sacrement du Baptême, celui de la première Communion et de la Confirmation. Tous les élèves volontaires, peuvent venir à cette Célébration, sur demande auprès de Mme Véronique BERLAND, au plus tard le vendredi 09 février. Tous les parents sont cordialement conviés à venir vivre ce temps d'entrée en Carême avec les membres de notre Communauté Educative.

→ Le repas partage aura lieu le vendredi 29 mars 2024 lors du vendredi Saint. Nous espérons pouvoir reverser aux associations une somme encore plus importante que l'an passé. Les bénéfices (environ 2600 € tous les ans) sont intégralement reversés aux associations suivantes : Secours Catholique, Mad'Action, l'Arche d'Ecorchebeuf, CCFD Terre Solidaire et l'association SHMA.

Un chemin de croix sera proposé aux élèves volontaires sur le temps de la pause méridienne ce même jour.

→ Un temps de Célébration « **La joie de la Résurrection** » aura lieu le **mardi 02 avril à 08h10** à l'auditorium pour tous les élèves volontaires associés à ceux qui se préparent à recevoir un Sacrement ou à vivre la Profession de Foi.



**Dimanche 21 Janvier 2024**  
**Salle du Vieux Moulin**  
**rue de l'étang Yvetot**  
**10h**

**Rappel :** Pour toutes questions, vous pouvez joindre M<sup>me</sup> Véronique BERLAND, notre Adjointe en Pastorale Scolaire via le mail suivant : [pastorale.bobee.yvetot@gmail.com](mailto:pastorale.bobee.yvetot@gmail.com)

Le dimanche 21 janvier, venez avec les paroisses de Caudebec, Doudeville, Yerville et Yvetot, "**Marcher avec la Parole**".

**10h Accueil**

Nous vous donnons rendez-vous dès 10h Salle du Vieux Moulin rue de l'étang à Yvetot.

Jeunes enfants, adolescents, adultes, chacun sera accueilli...

**10h15 Propositions adaptées en fonction des âges**

Nous serons invités à découvrir davantage la Parole de Dieu pour en vivre davantage.

**Si tu as entre 8 et 11 ans**, nous te donnons rendez-vous salle de la Source 19 place de l'hôtel de ville. Un de tes parents peut t'accompagner.

**12h Déjeuner**

Chacun vient avec son pique-nique et nous vous proposons de constituer un buffet de desserts avec ce que vous aurez apporté.

**13h30 "La Parole de Dieu, un art de vivre en communauté"**

L'après-midi, pendant que les plus petits pourront faire la sieste, que musiciens et chanteurs iront à l'église répéter la messe, nous pourrons écouter un des frères de l'abbaye st Wandrille nous partager comment la Parole de Dieu est au monastère un art de vivre en communauté.



**Messe en l'église**  
**st Pierre d'Yvetot**  
**15h**

## ⑦ Informations :

Les séjours pédagogiques avec nuitées sont mis en place pour 14 classes (Angleterre, Espagne, Allemagne, Belgique, Lorraine, Alpes ...)

Les sorties pédagogiques sont mises en place régulièrement (Opéra de Rouen, Historial de Caen, Musées ...).



Tous les élèves de 6<sup>e</sup> vivront une pièce de théâtre entièrement jouée en langue anglaise à la salle des vikings d'Yvetot le **jeudi 04 avril**. Cette pièce est jouée par une troupe labélisée, ayant reçu l'agrément d'un inspecteur d'Anglais, elle est qualitative et préparée en amont par l'équipe des professeurs de 6<sup>e</sup>. Aucune participation financière ne sera demandée aux familles malgré un coût réel de 1900 €.

Le **lundi 18 et le mardi 19 mars** se jouera **quatre pièces de théâtre au sein du collège dans notre auditorium** (1 pièce par niveau scolaire). Ces pièces de théâtres sont en liens avec les programmes scolaires des divers niveaux et les œuvres étudiées en classe. Cette troupe d'artistes vient depuis de nombreuses années au collège et elle est labélisée par l'éducation nationale. Elle jouera : Les fourberies de Scapin ; La cantatrice chauve ; Le médecin volant ; Le Horla. Le coût réel demandé par la troupe est de plus de 6000 €. Mais, aucune participation financière ne sera demandée aux familles.

*Le fait de pouvoir vivre un instant de théâtre qualitatif au sein de notre collège permet au-delà de l'aspect pédagogique, de réduire le coût car cela évite un déplacement sur Rouen (par exemple) ... la perte du temps du trajet ...*



En plus, des 26 activités mises en place sur le temps de la pause méridienne (divers ateliers culturels, artistiques, scientifiques, de la sophrologie et les sports proposées par notre AS), nous ajoutons dès le 15 janvier 2024 un **atelier Rubiks cube** de 12h30 à 13h20 chaque lundi animé par M. COLLANGETTE.

Nous ajoutons aussi (comme l'an passé sur la même période de l'année) un atelier **langue des signes sur 12 créneaux d'une heure** (1 créneau par semaine) animé par Mme COURTOIS directrice de la MJC d'Yvetot (jour à confirmer qui sera communiqué avant le 12 janvier via ecoledirecte ou affichage). Une préinscription obligatoire pour l'atelier langue des signes est à faire auprès de M. Charles OUVRY, adjoint de direction dès le mardi 09 janvier (15 places).



## ⑧ Formation au 1<sup>er</sup> secours



Le collège a le désir de permettre à des élèves de recevoir une formation **P.S.C.1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).

Mme LELAURE, M. GAUTIER, M. BEAUFILS, M. DOSSIER, professeurs au collège et formateurs agréés dispenseront cette formation impulsée par la DGSCGC (Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise). Cette formation se déroule depuis les vacances de la Toussaint, sur inscription préalable auprès de M. OUVRY, adjoint de direction. 50 élèves ont ainsi pu être formés avant les vacances de Noël (dont 30 élèves sur le temps des vacances scolaires). 20 autres élèves recevront cette formation en janvier. Fort de l'engouement suscité, les inscriptions sont closes. Nous communiquerons d'autres dates prochainement via ecoledirecte (dont potentiellement une date pour former un groupe de 10 élèves volontaires sur la première semaine des vacances d'hiver le 26 ou 27 février)

## ⑨ Inscription pour la rentrée 2024 et dates pour les sélections « Sections sportives Equitation -Football - Tennis » :



► La sélection pour intégrer la section sportive « Equitation » à la **rentrée 2024 en 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> mais aussi 4<sup>e</sup>** se déroulera le : **samedi 06 avril 2024 à 11h00 (jusque 13h30) au centre équestre de Rocquefort.**



► La **sélection** pour intégrer la **section sportive TENNIS** (ouverte aux élèves qui sont actuellement en classe de cm2-6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>) se déroulera le **samedi 06 avril 2024 à 14h00 au YTC.**

► La **sélection** pour intégrer la **section sportive FOOTBALL** (ouverte aux élèves qui sont actuellement en classe de cm2-6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>) se déroulera le **MERCREDI 10 avril 2024 à 09h00 au YAC.**



► Si votre enfant désire s'inscrire aux **sélections pour demander une inscription en section Equitation (en 5<sup>e</sup>/4<sup>e</sup>) Football (en 5<sup>e</sup>/4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>) ou section Tennis (5<sup>e</sup>/4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>)** à la rentrée prochaine de septembre 2024, il devra retirer à l'accueil du collège une fiche spécifique entre le **12 et le 15 mars** (dernier délai) puis la redéposer avant le **20 mars** (délai de rigueur).

### ⑩ Réinscription au collège :

**À noter :** Pour nous permettre d'organiser la rentrée prochaine, des **bulletins de réinscription** seront distribués à vos enfants dans la semaine du **11 mars 2024.**

**Vous devrez nous les retourner via votre enfant qui remettra le « bulletin de réinscription » à son professeur principal, au plus tard, dans la semaine du 25 mars.**

Sans ce document, l'enfant ne sera pas réinscrit à la rentrée prochaine au collège.

### 11- Semaine de la presse :

Notre CDI recevra, en plus de nos 28 abonnements mensuels, des journaux et magazines et aura également un accès à des offres numériques sur la **semaine de la presse qui se déroulera du 18 au 23 mars 2024.**

Nos professeurs documentalistes associés aux professeurs notamment de Français proposeront aux élèves des animations sur cette thématique de la presse et des médias.

CDI - PORTAIL ESIDOC



Je rappelle que des propositions de lectures et d'apprentissages ludiques sont en ligne via notre site internet et sa plateforme dédiée (consultation possible depuis votre domicile grâce à un identifiant à demander au CDI à notre professeur documentaliste)

« Dès le matin, fais-moi entendre ta bonté,  
car je me confie en Toi !  
Fais-moi connaître le chemin où je dois marcher,  
car je me tourne vers Toi ! »

*Psaume 148:8*



Thème diocésain : « Marcher avec la Parole »

Monsieur Olivier CHAPUT, chef d'établissement

Messieurs Charles OUVRY et Loïc POHON, adjoints

Monsieur Dominique PFAFF, président O.G.E.C.

Madame Dominique TALADUN-CHAUVEL, présidente A.P.E.L.

L'ensemble des professeurs et du personnel du collège



« Puisse dans la crèche la Joie et la Paix profonde  
que Jésus vient apporter dans le monde. »

En restant à votre écoute,

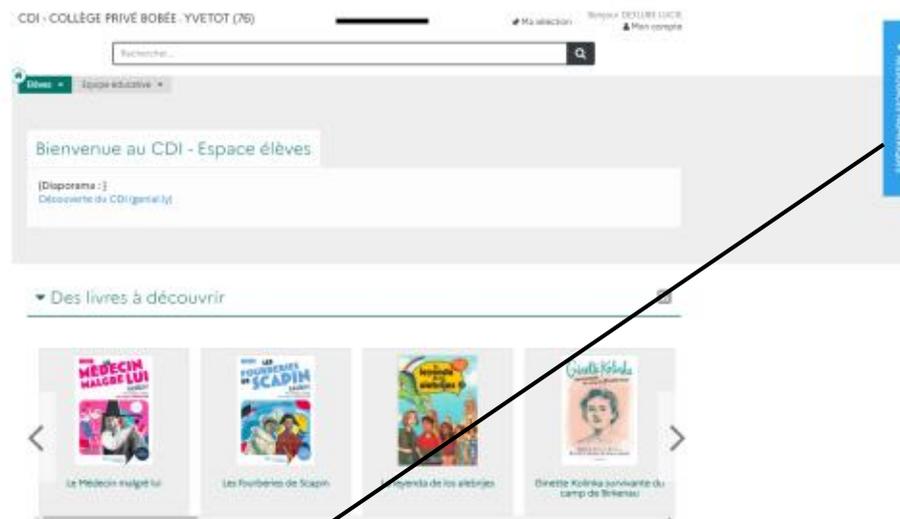
**Meilleurs vœux pour l'année 2024**

M. Olivier CHAPUT, Chef d'établissement

# UTILISATION DE ET DE DEPUIS ECOLEDIRECTE

Lorsque votre enfant est sur son compte EcoleDirecte, à gauche, en bas du menu, il peut voir ce logo 

En passant le curseur de la souris dessus s'affiche « ESIDOC—GPO2 Collège ». Il doit cliquer dessus pour que E-SIDOC s'ouvre sur son compte.



L'application E-SIDOC donne accès à la base documentaire du CDI du Collège. L'élève peut effectuer des recherches en lien avec le travail demandé par l'enseignant, s'informer de l'existence de revues, livres, présents au CDI qui pourraient lui apporter les éléments pour son travail. De plus, il peut également réserver en ligne le livre souhaité.

En cliquant sur le bandeau ci-contre, il peut avoir accès à GPO2 Collège, application permettant d'effectuer des tests d'intérêts pour son l'aider sur son chemin d'orientation.





### Moi

Des **questionnaires** qui mesurent les **centres d'intérêts** à partir d'activités et de métiers.

- ① > Mes intérêts professionnels
- ② > Les métiers que je préfère
- Mes Valeurs indisponible - Valeurs accessible dans GPO3C uniquement
- > Vrai ou faux ? [quiz](#)



### Les formations

Des **informations** et des **tests** pour mesurer ses connaissances sur les **formations après la 3ème**.

- > Après le collège [quiz](#)
- > La seconde GT (Générale et Technologique)
- > La seconde Pro (Professionnelle)
- > La boîte à diplômes
- > Un métier, des diplômes [quiz](#)
- > Quelle est la voie à suivre [quiz](#)



### Les métiers

Une **base de données métiers** avec des modules pédagogiques sur les filières professionnelles.

- > Le minidico des métiers
- > L'organigramme [quiz](#)
- > Services compris [quiz](#)
- > Quel niveau d'études ? [quiz](#)
- > L'entreprise

Cette application permet également de rechercher des informations sur les métiers, les formations.

① **Le premier test** : « Mes intérêts professionnels », s'effectue à partir des goûts, des intérêts des enfants. A partir du graphique obtenu, en cliquant sur les centres d'intérêts, l'enfant accède à des listes de métiers. Pour chaque métier, une description et des formations possibles sont présentées.

② **Le second test** : « Les métiers que je préfère », l'enfant doit à partir de 10 listes successives, choisir dans chacune, 3 métiers par ordre de préférence. Il ne peut uniquement passer à la liste suivante s'il répond à la liste proposée. Pour chaque métier proposé, il peut cliquer dessus et obtenir une description. A la fin du test, un graphique du même type que pour le premier s'affiche.

L'enfant peut imprimer : les graphiques et les fiches métiers.